

BIODÉCHETS ET PLASTIQUE: 48 % DU POIDS DE NOS SACS-POUBELLE

La totalité des déchets collectés par les communes vaudoises représente 414 kg par personne en 2024: 241 kg de déchets collectés séparément, 131 kg d'ordures ménagères, 25 kg de déchets encombrants et 16 kg de déchets inertes. Par ailleurs, une autopsie de nos sacs-poubelle révèle que ces derniers contiennent principalement des biodéchets (29 %), du plastique (19 %) et du papier (13 %). En moyenne, chaque personne jette 38 kg de biodéchets par année à la poubelle, dont 16 kg de déchets alimentaires comestibles, comme du pain ou des restes de repas. Du côté du plastique, ce sont essentiellement des emballages qui finissent à la poubelle.

Les résultats de l'autopsie des sacs-poubelle sont détaillés dans la première partie de cet article. La seconde partie aborde quant à elle l'ensemble des déchets collectés annuellement par les communes vaudoises.

AUTOPSIE DES SACS-POUBELLE

En automne 2024, une enquête est réalisée pour la première fois à l'échelle du canton afin d'identifier les différentes catégories de déchets qui composent les ordures ménagères de la population vaudoise. Son but est d'estimer la quantité et le type de déchets qui pourraient être réutilisés ou recyclés plutôt qu'incinérés.

29 % DE BIODÉCHETS DANS NOS SACS-POUBELLE

Les déchets les plus présents dans les sacs-poubelle taxés vaudois sont les biodéchets (29 % du poids total), suivis des matières plastiques (19 %), du papier (13 %) et des objets composites comme des briques à boisson ou des langes (12 %) [F1]. Ces quatre types de déchets représentent 73 % du poids des sacs. Le quart restant se compose principalement de déchets inertes (dont les litières minérales), cartons, métaux, textiles et verre.

En moyenne, chaque personne résidant dans le canton a ainsi jeté 38 kg de biodéchets, 25 kg de matières plastiques, 17 kg de papier et 15 kg d'objets composites dans les sacs-poubelle taxés en 2024.

42 % DES BIODÉCHETS JETÉS SONT COMESTIBLES

Parmi les biodéchets éliminés dans les sacs-poubelle, plus de la moitié sont des déchets de cuisine non comestibles (53 %), comme les épluchures de fruits ou de légumes, les coquilles d'œufs ou

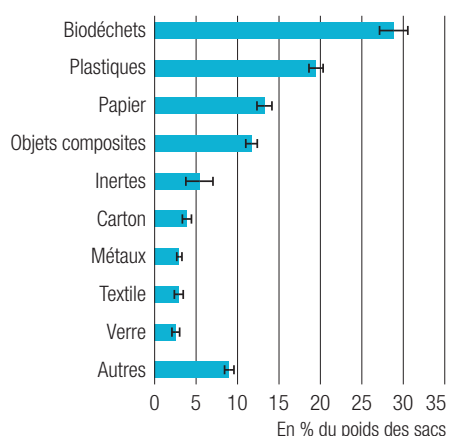
les os de poulet. Les déchets alimentaires comestibles représentent quant à eux 42 % des biodéchets jetés à la poubelle, soit l'équivalent de 16 kg par personne en 2024. Il s'agit notamment de pain, d'aliments frais, de restes de repas et d'aliments emballés [F2]. Ces déchets comestibles constituent une partie du gaspillage alimentaire des ménages.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE: FORT IMPACT DES MÉNAGES

Selon une étude¹ réalisée en 2019 à l'échelle nationale, les ménages jettent près de la moitié de leurs déchets alimentaires dans les poubelles, l'autre partie étant soit compostée, soit transformée en biogaz. Parmi l'ensemble de ces déchets, le gaspillage alimentaire est estimé à 60 kg par personne et par an.

Par ailleurs, si l'on considère l'ensemble de la chaîne alimentaire, c'est au sein des ménages que le gaspillage alimentaire génère l'impact environnemental

[F1] CONTENU DES SACS-POUBELLE, VAUD, 2024



Intervalles de confiance à 95 %

Source: DGE, Analyse de la composition des ordures ménagères.

(voir définitions) le plus important (38%). Suivent l'industrie de transformation (27%), la restauration (14%) et l'agriculture (13%). Cet impact élevé s'explique par le fait que le gaspillage des ménages intervient en aval de la chaîne alimentaire, soit après les étapes de production, de transformation, de transport et de stockage.

PLASTIQUE: PRINCIPALEMENT DES EMBALLAGES

Sur un total de 25 kg de matières plastiques par personne jetées à la poubelle en 2024 dans le canton, les emballages en représentent 84%. Les produits plastiques (jouets, éponges, etc.) comptent pour 14%, alors que les bouteilles en PET sont peu présentes (2%) [F3].

Parmi les 17 kg de papier éliminés à la poubelle, les trois quarts sont des papiers non recyclables ou souillés, comme les mouchoirs, le papier ménage ou encore les serviettes en papier. Le quart restant est composé de papier recyclable, tel que des journaux, livres, etc.

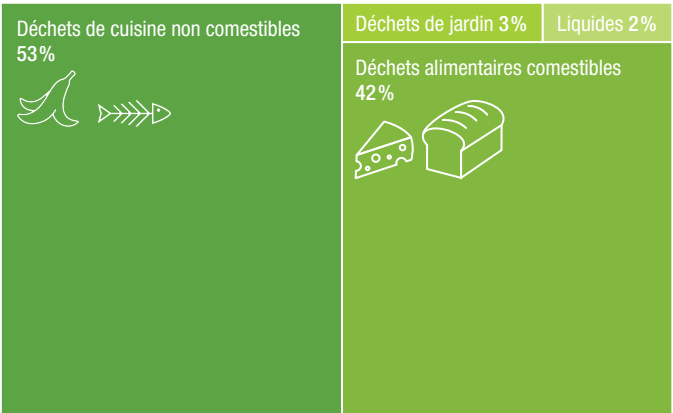
Enfin, parmi les autres types de déchets, les 6,1 kg de litière minérale se distinguent par le fait que leurs résidus, après incinération, doivent être stockés dans des décharges spéciales.

PRÈS DE 22 000 TONNES DE DÉCHETS VALORISABLES DANS NOS SACS-POUBELLE

En associant à chaque type de déchets un potentiel de valorisation matière (voir définitions), il est possible de calculer la quantité de déchets jetés à la poubelle qui pourrait être réutilisée à d'autres fins. Dans le canton de Vaud, ce potentiel atteint 26 kg par personne en 2024, soit 20% du poids total des ordures ménagères. Pour l'ensemble de la population vaudoise, cela représente 21 800 tonnes de déchets potentiellement valorisables.

Les biodéchets, qui sont les déchets les plus présents dans les poubelles, possèdent un fort potentiel de valorisation. Ainsi, ce sont 14 kg de biodéchets par personne qui pourraient être valorisés chaque année plutôt qu'incinérés. A l'échelle du canton, 11 600 tonnes de biodéchets sont concernées, soit 53% de l'ensemble des ordures ménagères potentiellement valorisables.

[F2] BIODÉCHETS ISSUS DES SACS-POUBELLE, VAUD, 2024



Source : DGE, Analyse de la composition des ordures ménagères.

Définitions

Les **déchets urbains** collectés par les communes proviennent essentiellement des ménages privés, mais parfois aussi de l'artisanat, des magasins et des bureaux; ils ne comprennent pas les déchets livrés directement par les entreprises aux installations de traitement.

L'**impact environnemental** correspond aux conséquences de l'activité humaine sur l'environnement. Il englobe notamment le changement climatique, la pollution atmosphérique et la diminution de la biodiversité.

La **valorisation des déchets** est un processus qui vise à transformer les déchets en ressources utiles. La **valorisation matière** est un mode de traitement des déchets qui vise le réemploi, la réutilisation ou le recyclage des matières contenues dans les déchets. La **valorisation thermique** résulte de l'incinération des déchets. La chaleur produite lors de la combustion est ensuite utilisée pour le chauffage et la production d'électricité.

Une partie des déchets éliminés dans les sacs-poubelle pourrait être collectée séparément et faire l'objet d'une valorisation matière. Pour chaque type de déchets, le **potentiel de valorisation matière** est évalué en fonction du système de collecte qui existe déjà ou qui pourrait être développé ainsi qu'en tenant compte des habitudes de tri de la population. Les valeurs utilisées ici sont reprises de la méthodologie élaborée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et appliquées aux résultats vaudois.

Le **taux de collecte séparée** correspond à la part de déchets récupérés séparément par rapport à la quantité totale de déchets urbains produits. Les déchets collectés séparément comprennent les catégories suivantes: verre, papier et carton, biodéchets, métaux, textiles, déchets spéciaux des ménages (incluant les piles), bois usagé, plastiques, appareils électriques et électroniques, pneus, capsules de café et huiles. Ce taux ne correspond pas à un taux de recyclage. Une partie des déchets collectés séparément pourra être recyclée, alors qu'une autre sera incinérée et valorisée thermiquement.

[F3] PLASTIQUES ISSUS DES SACS-POUBELLE, VAUD, 2024



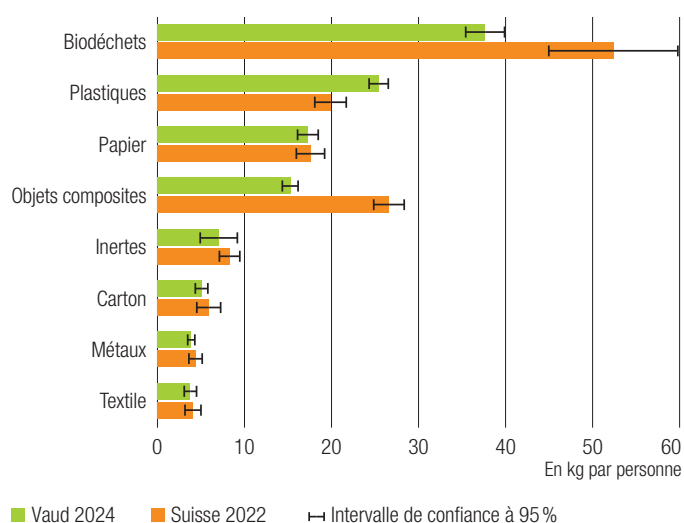
Source : DGE, Analyse de la composition des ordures ménagères.

MOINS DE BIODÉCHETS DANS LES SACS-POUBELLE VAUDOIS

A l'échelle nationale, selon les estimations les plus récentes (2022), 52 kg de biodéchets sont éliminés chaque année par personne avec les ordures ménagères. Le tri de ces déchets semble ainsi meilleur dans le canton de Vaud, puisque ce sont 38 kg (-28 %) qui sont concernés en 2024 [F4]. En conséquence, l'estimation de la quantité de déchets valorisables jetés à la poubelle est également plus faible dans le canton, avec 26 kg par personne et année, contre 31 kg en moyenne suisse.

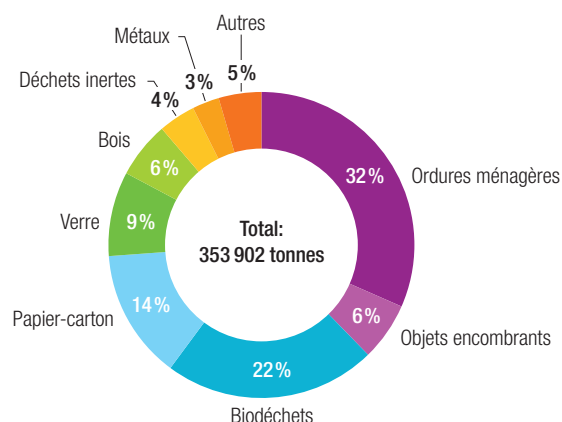
Cette différence pourrait s'expliquer par les mesures mises en place ces dernières années dans le canton pour améliorer la collecte et la valorisation des biodéchets. Des divergences de pratiques au niveau de la méthode de tri utilisée ainsi que l'année de référence, qui n'est pas la même pour les deux enquêtes, pourraient également expliquer en partie ces différences.

[F4] CONTENU DES SACS POUBELLES, PRINCIPAUX TYPES DE DÉCHETS



Sources : DGE, Analyse de la composition des ordures ménagères. OFEV, Analyse de la composition des sacs à ordures.

[F5] DÉCHETS COLLECTÉS PAR LES COMMUNES, VAUD, 2024



Source : DGE, Enquête annuelle sur les déchets.

DÉCHETS COLLECTÉS ANNUELLEMENT PAR LES COMMUNES

Les communes vaudoises recensent chaque année les quantités de déchets collectés sur leur territoire, en distinguant les déchets incinérables (ordures ménagères et objets encombrants) des déchets collectés séparément en vue d'être recyclés.

414 KILOS DE DÉCHETS PAR PERSONNE EN 2024

Sur l'ensemble de l'année 2024, les communes vaudoises ont collecté près de 354 000 tonnes de déchets urbains. Un tiers de ces déchets (32 %) sont constitués d'ordures ménagères. Viennent ensuite les biodéchets (22 %), le papier-carton (14 %), le verre (9 %), les objets encombrants (6 %) et d'autres types de déchets collectés séparément [F5].

La totalité des déchets collectés par les communes représente 414 kg par personne, dont 241 kg de déchets collectés séparément, 156 kg d'incinérables et 16 kg de déchets inertes. Parmi les déchets destinés au recyclage, les biodéchets (93 kg), le papier-carton (57 kg) et le verre (37 kg) constituent les quantités les plus importantes.

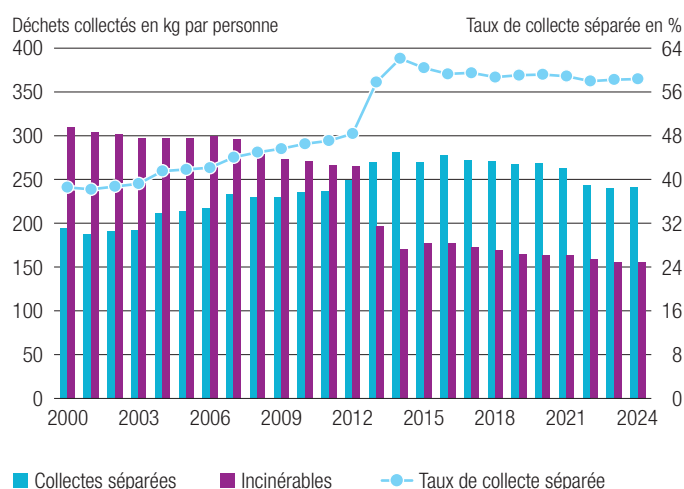
58 % DES DÉCHETS COLLECTÉS SÉPARÉMENT

Le taux de collecte séparée (voir définitions) se situe à 58 % en 2024 dans le canton, un niveau stable depuis 2016. Au début des années 2000, ce taux était encore inférieur à 40 %. Sa progression a été régulière jusqu'en 2012, puis a connu une accélération marquée sur la période 2013-2014 à la suite de la généralisation de l'adoption du système de taxe proportionnelle sur les déchets [F6].

HABITUDES MODIFIÉES PAR L'INTRODUCTION DE LA TAXE

L'introduction de la taxe au sac ou au poids a profondément modifié les habitudes de tri des déchets de la population

[F6] DÉCHETS COLLECTÉS PAR PERSONNE ET TAUX DE COLLECTE SÉPARÉE, VAUD



Source : DGE, Enquête annuelle sur les déchets.

Description des sources de données

Analyse de la composition des ordures ménagères

Dans le cadre de la campagne menée par la Direction générale de l'environnement (DGE) en automne 2024 dans l'ensemble du canton de Vaud, plus de 2300 sacs-poubelle, répartis dans 23 communes vaudoises, ont été analysés. Le poids total des déchets autopsiés se monte à près de 10 tonnes. Les données ont été pondérées sur la base de l'enquête annuelle 2024 sur les déchets afin que les résultats de l'échantillon puissent être extrapolés à l'ensemble du canton.

Analyse de la composition des sacs à ordures

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) mène tous les dix ans depuis 1982 une analyse de la composition des ordures ménagères. Dans le cadre de l'analyse 2022, environ 500 kg de déchets ont été autopsiés dans chacune des 33 communes suisses participant à l'enquête. Parmi celles-ci, cinq sont vaudoises (Ballens, Lausanne, Lutry, Renens, Blonay - Saint-Légier). Le poids total des déchets autopsiés au niveau national se monte à plus de 16 tonnes.

Enquête annuelle sur les déchets collectés dans les communes

Depuis 1994, les communes vaudoises recensent chaque année les quantités de déchets urbains collectés sur leur territoire, qu'il s'agisse de déchets destinés à l'incinération ou de déchets collectés séparément pour être recyclés.

vaudoise. Entre 2012 et 2014, la quantité annuelle de déchets incinérables est ainsi passée de 266 à 171 kg par personne (-36 %), alors que le poids des déchets collectés séparément a augmenté de 13 %, passant de 249 à 281 kg. Globalement, la quantité de déchets a baissé de 9,2 % dans le canton, alors que la population a progressé de 3,5 % sur la même période.

Si les changements de comportement expliquent en partie ce recul, il faut également tenir compte du fait que certaines entreprises ont modifié leurs pratiques, faisant acheminer leurs déchets directement aux installations de traitement plutôt qu'en passant par la collecte communale. Les grands distributeurs alimentaires ont également élargi la reprise des emballages des produits de leur assortiment, offrant ainsi à leur clientèle de nouvelles possibilités de collecte.

BAISSE DU PAPIER-CARTON, HAUSSE DES TEXTILES

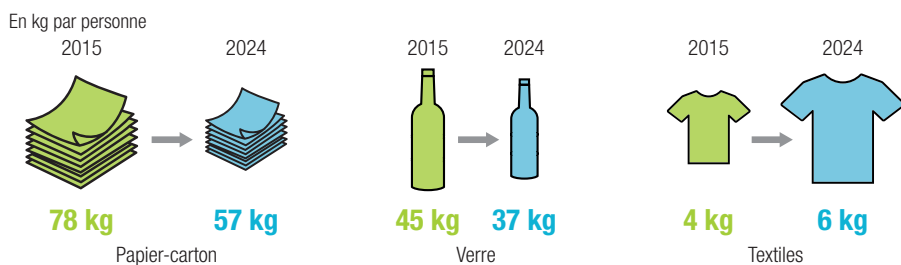
Depuis la généralisation de la taxe sur les déchets en 2015, la quantité globale de déchets urbains collectés a légèrement augmenté (+3,1 %) dans le canton. Compte tenu de la progression de la population vaudoise de 11 % sur la période 2015-2024, la quantité de déchets urbains collectés par personne a diminué de 7,5 %, passant de 447 à 414 kg. Cette tendance se retrouve tant au niveau des déchets incinérables que des collectes séparées.

Parmi ces dernières, la baisse atteint 22 kg par personne pour le papier-carton, principalement en raison de la numérisation croissante des documents. La diminution de la quantité de verre collecté (-8 kg) s'expliquerait quant à elle par le remplacement de contenants en verre par des matériaux moins lourds. En revanche, la collecte de textiles a augmenté entre 2015 et 2020, probablement en lien avec l'essor de la mode jetable (*fast fashion*). Un changement de tendance semble toutefois s'amorcer ces dernières années, en parallèle au développement du commerce de vêtements de seconde main [F7].

¹ Beretta C., Hellweg S., ETHZ, 2019: Lebensmittelverluste in der Schweiz: Umweltbelastung und Vermeidungspotenzial.

Source des données: DGE, Analyse de la composition des ordures ménagères, Enquête annuelle sur les déchets collectés dans les communes. OFEV, Analyse de la composition des sacs à ordures.

[F7] DÉCHETS COLLECTÉS SÉPARÉMENT, VAUD



Source: DGE, Enquête annuelle sur les déchets.



Pour en savoir plus...

- **Numerus 9-2018** Evolution des déchets collectés par les communes
- **Numerus 5-2015** Effet de l'introduction de la taxe sur les déchets



Statistique Vaud est signataire de la Charte de la statistique publique de la Suisse et s'engage notamment à respecter les principes fondamentaux d'indépendance, d'objectivité et de transparence.